

Pour plus d'informations et pour candidater :
strasbourg.eu/start-zfe

Contact:
ESRI-Start-ZFE@strasbourg.eu



appel à projets

© PHILIPPE STIRNWEISS

start  zfe

POUR UNE MOBILITÉ ET
UNE LOGISTIQUE DURABLES
DES PROFESSIONNELS

pacte pour une économie
locale durable

L'appel à projets START-ZFE s'inscrit dans la politique d'accompagnement des professionnels à la **mise en place de la Zone faible émission mobilités** (ZFE-m) et poursuit un double objectif :

- ✓ **Soutenir** le développement de solutions de mobilité et de logistique urbaine durable innovantes qui facilitent et améliorent la continuité des activités professionnelles dans le respect de la réglementation de la ZFE-m ;
- ✓ **Accompagner** la transition des acteurs économiques du territoire vers des solutions de mobilité et de logistique urbaine durable, en récompensant des démarches exemplaires dans ce domaine.

Pour quel type de projet ?

Les projets proposés par les candidats doivent être soumis dans une des thématiques suivantes :

- 1. Logistique urbaine durable
- 2. Énergies alternatives
- 3. Rétrofit
- 4. Numérique / IA
- 5. Mutualisation des moyens et infrastructures de transport
- 6. Solutions de covoiturage et de multimodalité
- 7. Mobilité active
- 8. Autres projets innovants

Les porteurs de projet peuvent concourir dans une des trois catégories suivantes.

1. La catégorie « Offreurs de solution locaux » s'adresse aux entreprises installées sur le territoire de l'Eurométropole qui conçoivent des produits ou services de mobilité ou de logistique innovants et durables à destination des professionnels. Les lauréats se voient décerner le label « START-ZFE 2024 » et gratifier d'une aide financière pour soutenir le développement de leur solution et l'accompagner dans son déploiement.
2. La catégorie « Offreurs de solution nationaux » donne la possibilité à des entreprises installées en dehors du territoire de l'Eurométropole de candidater. Outre le label « START-ZFE 2024 » qui leur permet d'être mis en avant par la collectivité, les lauréats pourront proposer à leurs clients installés dans l'Eurométropole de bénéficier d'une subvention START-ZFE pour l'achat de leurs produits ou services.
3. La catégorie « Professionnels engagés » s'adresse aux personnes morales de droit privé du territoire (entreprises, associations...) et récompense le recours à des solutions de mobilité et de logistique durables et innovantes.

Quelques exemples de projets éligibles :

- ✓ mutualisation d'espaces logistiques et de véhicules
- ✓ systèmes innovants de recharge électrique pour les véhicules motorisés ou les vélos
- ✓ développement de kit et d'offres de rétrofit
- ✓ optimisation de parcours de flotte de véhicules
- ✓ valorisation des données de mobilité

Les projets soumis ne doivent pas être couverts par une autre aide de l'Eurométropole, telles que les aides ZFE à la conversion de véhicules.

comment ça fonctionne ?

Les projets sont soutenus à hauteur de **50%** au maximum du coût total du projet. Le montant de la subvention **peut atteindre 40 000€**.

conditions d'éligibilité

Cet appel à projets **ne concerne pas les particuliers**.

Les entreprises ou associations candidates en catégorie 1 et 3 doivent avoir leur siège ou un établissement bénéficiaire implanté sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

comment procéder ?

Les candidatures sont ouvertes du **1er juin au 31 décembre 2024**.

Les prix sont attribués en fonction du solde de l'enveloppe budgétaire au moment de la candidature. N'attendez pas :-)